

 <p>Sansac de Marmiesse</p>	<p>LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2026</p>
<p>Conseillers Municipaux en exercice : 15 Qui ont pris part à la délibération : 15</p>	<p>Présents : J-Pierre CAVANIÉ – Aurélie BEFFRIEU – Ophélie CARCANAGUE – Virginie DELPUECH - Caroline ESCARPIT – Nicolas LAPARRA – Karine LAUBIE – Caroline REVEILLOU – Denis RIC – David ROQUES - Marine SALAT – Florian TAMAYO.</p> <p>Absents excusés : Marie COUTURIER donne procuration à Ophélie CARCANAGUE – Antoine ORIOL donne procuration à Florian TAMAYO – Rémy GOUBERT donne procuration à Marine SALAT</p> <p>Secrétaire de séance : Caroline ESCARPIT</p>
<p>Affiché le : 15/04/2026</p>	

- Approbation du procès-verbal de la séance du 20/03/2026
- Décisions du Maire prises au titre de l'article L2122-22 du CGCT
 - N°20260129-1 Révision des loyers (appartements communaux) indexé selon la variation de l'indice de référence des loyers du 3^{ème} trimestre
 - N°20260302-2 Attribution travaux actualisés du local 1 place du Commerce
 - N°20260302-3 Remplacement Eclairage Public Accidenté (Bessou)

Monsieur le Maire informe l'assemblée des missions confiées aux Adjointes et conseillers délégués (Annexe 1).

1. Centre Communal D'Action Social (CCAS) : fixation du nombre de membres et désignation

M. Maire est Président de droit. Le Conseil d'Administration est composé de 6 membres dont 3 élus municipaux : Ophélie CARCANAGUE – Virginie DELPUECH - Denis RIC.

Les 3 autres membres seront nommés par arrêté du maire.

➤ **ADOPTE A L'UNANIMITE**

2. Désignation des représentants dans les organismes extérieurs

ORGANISMES PUBLICS	TITULAIRE	SUPPLEANT
Cantal Ingénierie et Territoire (CIT)	J-Pierre CAVANIÉ	/
Syndicat Départemental d'Energies du Cantal (SDEC)	J-Pierre CAVANIÉ Nicolas LAPARRA	/
Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) Ouest Agglo	J-Pierre CAVANIÉ Florian TAMAYO	Marie COUTURIER
Conseil d'Ecole	J-Pierre CAVANIÉ	Florian TAMAYO
Correspondant défense	J-Pierre CAVANIÉ	/
Correspondant Incendie et secours	Nicolas LAPARRA	/

AUTRES STRUCTURES	TITULAIRE	SUPPLEANT
Centre socio-culturel A La Croisée des Autres	Ophélie CARCANAGUE	Marie COUTURIER
Syndicat de Copropriété – Place du Commerce	J-Pierre CAVANIÉ	/

➤ **ADOPTE A L'UNANIMITE**

3. Autorisation de recrutement d'agents contractuels pour remplacer temporairement des agents indisponibles (Article L.332-13 du Code général de la fonction publique)

Il est proposé au Conseil d'approuver le remplacement des agents indisponibles (temps partiel, arrêt maladie...) et d'autoriser le Maire à recruter les remplaçants et prévoir au budget les enveloppes nécessaires afin d'assurer la continuité du service public.

➤ **ADOpte A L'UNANIMITE**

4. Information Aurillac Agglomération

Séance d'installation du nouveau Conseil Communautaire le 13 ou 14 avril 2026.